BARÈME D'HONORAIRES

MGI LAFORET IMMOBILIER
EURL au capital de 8000€ - RCS Bourg en Bresse 431 780 956
Siège social : 2, Place Pierre Goujon 01000 BOURG EN BRESSE
Tel : 04 74 32 73 10- E-mail : bourgenbresse@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 1er janvier 2024

Honoraires de transaction :

Prix de vente	Honoraires TTC
Inf. à 60 000€	5 000€*
De 60.001€ à 90.000€	6 000€*
De 90.001€ à 120.000€	7.000€*
De 120.001€ à 240.000€	6,00%**
De 240.001€ à 350.000€	5,50%**
Sup à 350.000€	5,00%**
Terrain / Garage inf à 50.000€	3 500€*

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cas particuliers :

Vente interactive : Les honoraires au titre d'un mandat commercialisé en vente interactive seront obligatoirement à la charge du vendeur

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Autres prestations

Avis de valeur : 350 € TTC à la charge du vendeur / non facturé dans le cadre d'un mandat de vente confié à l'agence).

Honoraires de rédaction d'acte : 250 € TTC à la charge de l'acquéreur.

État des risques et pollution (ERP) : 15 € TTC à la charge du vendeur